

La chaîne de solidarité qui s'est formée autour du chien guide fonctionne si bien que l'on en oublierait presque combien le pari était fou au départ : réunir tout un petit monde – familles d'accueil, bénévoles, salariés, donateurs – pour élever, éduquer et remettre gratuitement des chiens capables de guider les personnes déficientes visuelles en toute sécurité.

Le chien guide est une aide sans égale pour affronter les obstacles lors des déplacements du quotidien. Grâce à son éducation de près de deux ans dans une association de chiens guides labélisée, il sait répondre à 50 ordres différents. Il a appris à repérer tout ce qui pourrait gêner le passage de son maître, à se diriger entre les passants sans perdre le cap, à s'arrêter pour signaler une marche, un bord de trottoir, de quai de gare. Il est également un précieux compagnon, auprès duquel le maître va pouvoir reprendre confiance en lui dans sa vie quotidienne et au sein de la société.

Qui n'a jamais croisé dans la rue un chien guide d'aveugle et son maître ? Cet animal d'exception devient non seulement les yeux et le guide de son maître, mais il lui permet aussi d'accéder à une vie sociale plus épanouie.

Ensemble, continuons de rendre tous les chemins de vie accessibles.

Pour en savoir plus sur la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles et les associations fédérées : <https://www.chiensguides.fr/>

© La Poste - Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles - Tous droits réservés

Les infos techniques

Création : AGENCE HUITIÈME JOUR

Impression : héliogravure

Format du timbre : 30 x 40,85 mm

Présentation : 15 timbres à la feuille

Tirage : 600 000 exemplaires

Valeur faciale : 1,16 € Lettre Verte

Conception graphique timbre à date : AGENCE HUITIÈME JOUR

Mentions obligatoires : création Agence Huitième Jour d'après photos Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles

Les infos pratiques

Le timbre sera vendu en avant-première les vendredi 23 et samedi 24 septembre à :

▪ **CERNAY (68)**

Bureau de poste, de 9H à 12H et de 14H à 17H, 1 A rue de la gare, 68700 CERNAY (uniquement le vendredi).

▪ **LIMOGES (87)**

Bureau de poste Limoges Brantôme, le vendredi de 9H à 12H et de 13H30 à 18H, le samedi de 9H à 12H, 38 Rue de Brantôme, 87100 LIMOGES.

▪ **MÉRIGNAC (33)**

Bureau de poste Mérignac Capeyron, de 8H30 à 12H30 et de 14H à 18H, 95 Avenue du Bedat, 33700 MÉRIGNAC (uniquement le vendredi).

▪ **PARIS (75)**

Le Carré d'Encre, de 10H à 19H, 13bis rue des Mathurins, 75009 PARIS.

(Oblitération jusqu'à 17h).

- **Lyliane NOUVEL et Sylvie MASSÉ de l'agence Huitième Jour animeront une séance de dédicaces de 10H30 à 12H30 le vendredi 23 septembre.**

Retrouvez ces informations et leur actualisation sur : www.lecarradencre.fr, le site de référence de l'actualité philatélique.

À partir du 26 septembre 2022, il sera vendu dans la boutique « Le Carré d'Encre » dans certains bureaux de poste, par abonnement ou par correspondance à Philaposte Service Clients Commercial Z.I Avenue Benoît Frachon, BP 10106 Boulazac, 24051 PÉRIGUEUX CEDEX 09, par téléphone au 05 53 03 19 26 et par mail sav-philaposte@laposte.fr sur réservation auprès de votre buraliste et sur le site Internet www.laposte.fr

Contacts Presse Philaposte

Maryline GUILLET

[Chargée de communication éditoriale et presse](#)
maryline.guilet@laposte.fr
[Tél. 06 32 77 39 65](tel:0632773965)



Ségolène GODELUCK

Directrice de la communication et des relations institutionnelles
segolene.godeluck@laposte.fr
Tél. 06 50 10 93 63

À propos de Philaposte

Premier imprimeur de marques d'affranchissement en Europe, Philaposte a acquis, par son savoir-faire et sa politique d'investissements, une expertise sur les imprimés de sécurité depuis plus de 30 ans. Au sein du Groupe La Poste, Philaposte conçoit, imprime et diffuse également les timbres du programme philatélique de France.

Chiffres clefs :

- Une imprimerie à Boulazac (Dordogne) et deux points de vente à Paris et à Boulazac
- Plus d'1 milliard de marques d'affranchissement dont 500 millions de timbres issus des carnets de timbres de correspondance ou du programme philatélique.
- 200 millions de timbres sont réalisés pour de nombreux acteurs postaux.
- Plus de 100 millions d'imprimés de sécurité : chèques, fiches d'état civil, passeports, traçabilité, ...
- 1 service clients et des canaux de ventes variés en France comme à l'étranger (Carré d'Encre, Abonnements, Catalogue, bureaux de poste, facteurs, boutique laposte.fr, buralistes...).

Des timbres pour tous les usages

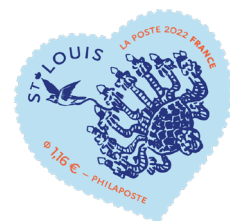
La Charte de la philatélie, signée en 2009 et revue en 2018 par La Poste et ses partenaires, propose **six familles de timbres** :

Le timbre d'usage courant : la Marianne



Traditionnellement représenté par la Marianne, le timbre d'usage courant est choisi par le président de la République à chaque nouveau mandat.

Timbres du programme philatélique



Hommage de la Nation à des personnalités, souvenir des grands événements, célébration du patrimoine naturel, architectural, culturel... ces timbres constituent le cœur de la philatélie.

Timbres de correspondance



Pour faciliter les échanges et promouvoir l'écrit auprès du grand public, La Poste met en vente des carnets de beaux timbres autocollants.

Les Collectors de timbres



Sur tous les thèmes, toutes les régions, tous les événements : ces créations de beaux timbres donnent de la visibilité aux événements. Les timbres sont regroupés sur un feuillet comportant une illustration du sujet.

Timbres spéciaux à tirage limité



Opérations spéciales destinées aux collectionneurs : réédition de timbres marquants, déclinaisons nouvelles de certains timbres, etc.

Timbres personnalisés



Ces timbres sur-mesure permettent aux particuliers, aux associations, aux entreprises de créer leur propre timbre avec le choix du visuel, du tirage et de la diffusion.